



Grisy-les-Plâtres

Commune du Vexin français

Le chèque emploi service universel

Le chèque emploi service est une offre proposée aux particuliers, en vigueur depuis le 1er janvier 2006, pour leur faciliter l'accès à l'ensemble des services à la personne (garde d'enfant, petits travaux de jardinage, ménage, repassage, aide scolaire...).

Le chèque emploi service " CESU" se présente sous deux formes :

- Le "CESU bancaire" permet au particulier employeur de déclarer le salaire de son employé sur Internet ou au moyen d'un volet social contenu dans un chéquier.
- Le "CESU préfinancé" est un titre de paiement à montant prédéfini. Il est financé en tout ou partie par une entreprise, un comité d'entreprise, une mutuelle, une caisse de retraite, une collectivité...).Il sert à rémunérer un salarié à domicile, une assistante maternelle agréée, un prestataire de service ou une structure d'accueil (crèche, halte-garderie...).

En cas d'emploi d'un salarié à domicile, le particulier doit déclarer sa rémunération sur Internet ou au moyen du volet social CESU.

Contact

Renseignements et inscription

Centre national du Chèque emploi service universel

3 avenue Emile Loubet

42961 Saint-Etienne cedex 9

0 820 00 CESU ou 0 820 00 23 78 (N° indigo 0,12€ ttc/mn)

www.cesu.urssaf.fr